

**MARCHE N°20F11 – LOTS 1 et 2 - AVENANT**  
**LOCATION LONGUE DUREE D'UN PARC DE VEHICULES**

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le marché public à bons de commande n° 20F11 pour la location longue durée d'un parc de véhicules, conclu avec la société PUBLIC LOCATION LONGUE DUREE (PLLD) pour les lots 1 et 2,

Considérant la nécessité de modifier ce marché afin de modifier le forfait kilométrage de 4 véhicules de la flotte,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Un avenant est conclu avec la société PUBLIC LOCATION LONGUE DUREE (PLLD), titulaire du marché à bons de commande 20F11, lots 1 et 2, afin de modifier le forfait kilométrage de 4 véhicules.

**Article 2 :**

L'impact sur le coût du marché à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, est de :

Lot 1 - Berlines : - 13,78 €/HT (soit - 16,54 €/TTC) par mois.

Lot 2 - Petits utilitaires : + 17,32 €/HT (soit + 20,78 €/TTC) par mois.

**Article 3 :**

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

**Article 4 :**

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 4 mars 2024.

Par délégation du Conseil municipal,  
Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois

**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

04 MARS 2024



Accusé de réception en préfecture  
060-216001750-20240304-DEC2024-22-DE  
Date de télétransmission : 04/03/2024  
Date de réception préfecture : 04/03/2024